

À l'attention de Développeuse web

Emplacement Lien « CGV » dans le footer de la page d'accueil (voir brief footer)

CONTENU — CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Article 1 : Identification des Parties et Champ d'Application

Les présentes CGV régissent les relations contractuelles entre :

- Le Prestataire : L'école en ligne Lyamamatayn, représentée par sa directrice et fondatrice, propriétaire de la marque Lyamamatayn Bila Houdoud, editrice du site www.lyamamatayn.com (lyamamatayn@gmail.com).
- Le Client : Tout parent/tuteur légal inscrivant un enfant mineur, ou tout élève adulte s'inscrivant pour son propre compte.

Toute inscription implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV, des Mentions Légales, de la Politique de Confidentialité et du Règlement Intérieur.

Article 2 : Objet des Prestations

L'école Lyamamatayn propose des services d'enseignement et d'accompagnement pédagogique à distance pour une communauté internationale (expatriés, diaspora, non-arabophones, résidents en Tunisie) :

- Enfants, Ados, Adultes : Suivi et accompagnement instructif de la maternelle au baccalauréat.
- Tout public : Cours tunisien, cours d'arabe, Saint Coran, éducation islamique, soroban, informatique, anglais, ateliers, clubs ainsi que d'autres programmes détaillés sur le site www.lyamamatayn.com avec leur volume horaire respectif.

Article 3 : Inscription et Engagement Annuel Ferme

- Validation : L'inscription en ligne est validée après étude du dossier et réception du paiement. L'école peut refuser une candidature sans justification.
- Engagement annuel unique : Quelles que soient les matières sélectionnées, toute inscription constitue un engagement ferme et irrévocable pour l'intégralité de l'année scolaire. L'école fonctionne au calendrier annuel et non au mois.
- Paiement intégral obligatoire : Aucun abandon ou motif personnel ne donne droit à un remboursement ou à l'arrêt des prélèvements. L'intégralité des frais reste exigible, le paiement mensuel étant une simple facilité de règlement.

Article 4 : Frais d'Inscription

Des frais d'inscription sont exigibles lors de toute admission ou réinscription annuelle afin de réserver la place de l'élève. Ils ne sont pas remboursables (hors cas prévu à l'Article 7) et ne sont soumis à aucune réduction.

Article 5 : Formules et Moyens de Paiement

Formules disponibles : Trois options de règlement sont proposées : Mensuelle, Trimestrielle ou Annuelle. Les tarifs sont indiqués sur la page Tarifs du site et peuvent être mis à jour au début de chaque année scolaire.

Moyens de paiement acceptés : Virement bancaire (européen ou tunisien), PayPal, Western Union, MoneyGram ou espèces (cash).

Article 6 : Réductions

Des réductions sont accordées pour les paiements trimestriels et annuels, ainsi qu'une remise fratrie pour les familles inscrivant plusieurs enfants simultanément. Les modalités d'application et de non-cumul sont précisées sur la page Tarifs du site.

Article 7 : Annulation et Remboursement

- Non-remboursement des frais d'inscription : En cas de désistement du Client, quelle qu'en soit la raison, les frais d'inscription restent définitivement acquis à l'établissement.
- Exception d'annulation par l'école : Si l'école se trouve dans l'impossibilité d'ouvrir une classe (effectif insuffisant, indisponibilité de l'enseignant), l'intégralité des sommes versées sera remboursée dans un délai de 14 jours.
- Interruption par le Client : En dehors du cas d'annulation par l'école, aucun remboursement partiel ou total ne sera effectué pour les cours ou mois non consommés si l'élève interrompt sa scolarité.

Article 8 : Modalités et Retards de Paiement

- Échéance mensuelle : Pour la formule mensuelle, le règlement doit être effectué avant le 5 de chaque mois.
- Suspension d'accès : En cas de retard de paiement supérieur à 5 jours, l'accès aux classes virtuelles et aux supports de cours pourra être suspendu jusqu'à régularisation, sans annuler le solde annuel restant dû.

Article 9 : Propriété Intellectuelle

L'ensemble des contenus et supports pédagogiques mis à disposition (fiches, vidéos, enregistrements de cours) est réservé à un usage strictement personnel et exclusif aux élèves inscrits. Toute diffusion, partage ou revente est strictement interdit.

Article 10 : Obligations du Prestataire

L'école Lyamamatayn s'engage à :

- Dispenser les cours conformément aux programmes, calendriers et horaires convenus.
- Mettre à disposition des enseignants qualifiés et un accès aux outils d'apprentissage en ligne.
- Mettre à disposition les enregistrements des sessions en cas d'absence d'un élève.
- Informer les familles de toute modification d'horaire ou imprévu dans un délai raisonnable.
- Respecter la confidentialité des données personnelles (conformément à notre Politique de Confidentialité).

Article 11 : Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Fournir des informations exactes et complètes lors de l'inscription.
- S'assurer que l'élève (enfant ou adulte) dispose du matériel informatique fonctionnel nécessaire (ordinateur/tablette, connexion Internet stable, webcam, microphone et casque).
- Régler les frais de scolarité selon les échéances et modalités convenues.
- Veiller au respect du Règlement Intérieur communiqué lors de l'inscription.

Article 12 : Contact

Pour toute question administrative, financière ou relative aux présentes CGV, vous pouvez contacter notre secrétariat à l'adresse suivante :

lyamamatayn@gmail.com

Ce contenu est à publier sur la page « CGV » accessible depuis le footer du site.